



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
27 avril 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Cinquantième réunion directive

Genève, 8 juillet 2010

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique

Rapport du Secrétaire général de la CNUCED

Résumé

La CNUCED est tenue de présenter chaque année, au Conseil du commerce et du développement, un rapport sur ses activités en faveur de l'Afrique, qui est examiné à l'occasion d'une réunion directive. On trouvera dans le présent rapport un aperçu des activités menées à ce titre par la CNUCED dans ses trois domaines de compétence: recherche et analyse, formation de consensus et coopération technique. L'effet de ces activités aux niveaux national, régional et mondial est également présenté. La CNUCED continue d'aider les pays africains dans le cadre de partenariats avec des institutions régionales et des organisations multilatérales. Cette collaboration apporte une synergie à l'action menée par la CNUCED en Afrique et consolide l'effet de ses activités dans la région.

Introduction

1. La CNUCED mène un certain nombre d'activités et de projets en faveur de pays africains soucieux de parvenir à une croissance soutenue, d'atténuer la pauvreté et de se développer. La crise économique et financière actuelle, jointe aux menaces et enjeux nouveaux que suscitent les changements climatiques, a accru les besoins de développement des pays africains et rendu nécessaire une aide plus soutenue en faveur de la région de la part de la CNUCED et d'autres institutions multilatérales de développement. Face à ces défis, il a été demandé à la CNUCED, à la cinquante-sixième session du Conseil du commerce et du développement, d'élargir ses travaux et ses activités au bénéfice de l'Afrique.

2. Les travaux de la CNUCED sur l'Afrique soutiennent depuis 2000 l'Union africaine et son Nouveau Partenariat pour le développement économique (NEPAD). Une initiative très importante a été la signature d'un mémorandum d'accord entre la CNUCED et la Commission de l'Union africaine (CUA) à Addis-Abeba, en Éthiopie, le 3 avril 2008. L'objectif de ce mémorandum d'accord est de mettre en place une coopération entre la CNUCED et la CUA afin de réaliser les objectifs de commerce international et de développement économique et social des États membres de l'Union.

3. La CNUCED doit présenter chaque année un rapport au Conseil du commerce et du développement sur ses activités en faveur de l'Afrique, qui est examiné à l'occasion d'une réunion directive. Le présent rapport donne un aperçu des activités menées par la CNUCED dans ses trois domaines de compétence: recherche et analyse des politiques, formation de consensus sur les questions régionales et mondiales et coopération technique.

4. Ces trois piliers de l'action de la CNUCED forment un tout organique et sont intimement liés. Les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités permettent d'exploiter les résultats d'analyse et le consensus sur les politiques de développement qui découlent des activités de recherche et des délibérations intergouvernementales afin de renforcer les capacités des pays en développement et des pays en transition dans plusieurs domaines – institutions, ressources humaines, politiques et réglementation – afin qu'ils puissent diriger et gérer mieux leur processus de développement. De même, les connaissances issues des activités de coopération technique enrichissent et éclairent le travail de la CNUCED ayant trait à la recherche et à l'analyse et à la formation de consensus intergouvernemental. Le présent rapport complète et actualise les renseignements figurant dans le document TD/B/EX(47)/2, présenté à la quarante-septième réunion directive du Conseil en juin 2009.

I. Recherche et analyse des politiques

5. La CNUCED a apporté une contribution significative à la conception, à la formulation et à la mise en œuvre des politiques en Afrique par son soutien aux pays africains en matière de recherche et d'analyse des politiques. Son soutien à la région pendant la période considérée concerne quatre grands domaines: a) suivi des résultats et des progrès économiques; b) promotion du débat sur les questions de politique économique qui ont trait au développement de l'Afrique; c) examens des politiques nationales; et d) collecte et analyse de données.

A. Suivi des résultats et des progrès économiques

6. La CNUCED produit plusieurs publications qui permettent aux pays africains de suivre leurs résultats économiques, ainsi que d'observer l'évolution de l'économie mondiale et les conséquences qui en résultent pour la région. En 2009, la CNUCED a publié les rapports ci-après pour aider les pays africains à suivre les résultats et les progrès de leur économie nationale, de l'économie régionale et de l'économie mondiale: a) *Rapport 2009 sur les pays les moins avancés: L'État et la gouvernance du développement*; b) *Rapport sur le commerce et le développement, 2009: Faire face à la crise mondiale – Atténuation des changements climatiques et développement*; c) *World Investment Report 2009: Transnational Corporations, Agricultural Production and Development* (Rapport sur l'investissement dans le monde, 2009: Sociétés transnationales, production agricole et développement); et d) *Information Economy Report 2009: Trends and Outlook in Turbulent Times*, qui contient des encadrés spéciaux sur l'expérience de l'Afrique du Sud, de l'Égypte, du Ghana, et de l'Ouganda.

B. Promotion du débat sur les questions de politique économique qui intéressent le développement de l'Afrique

7. La CNUCED a joué un rôle central en encourageant et en alimentant le débat sur les questions de politique économique qui intéressent le développement de l'Afrique par une série de publications où figurent des idées originales et novatrices. Par exemple, le rapport de 2009 intitulé *Le développement économique en Afrique* a mis l'accent sur le renforcement de l'intégration économique régionale pour le développement de l'Afrique. Ce rapport visait à compléter des analyses institutionnelles existantes de l'intégration régionale en Afrique par une analyse économique du commerce des biens et des services, des migrations et des investissements. On y examine comment ces flux ont évolué dans la période récente et comment ils pourraient être intensifiés afin de soutenir le développement économique. On y affirme que les mesures d'intégration régionale devraient être conçues et appliquées dans le cadre d'une stratégie de développement plus large visant à promouvoir la diversification économique, les changements structurels et le développement technologique. Plusieurs États membres se sont félicités de ce rapport à la cinquante-sixième session du Conseil du commerce et du développement, et les États membres expriment leur reconnaissance pour la qualité de ce document dans les conclusions concertées.

8. Le *Rapport 2009 sur les pays les moins avancés*, où les questions de développement économique et social des pays les moins avancés (PMA) sont abordées dans l'optique du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA, a été utilisé par les pays africains pour se préparer à l'examen organisé pour la région de l'Afrique en vue de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui a eu lieu à Addis-Abeba. La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) a déclaré ce qui suit: «Il est encourageant de constater que les thèmes abordés dans ce rapport correspondent très largement à ceux dont se préoccupe de longue date l'ACBF.»

9. *L'Étude sur les transports maritimes, 2009* examine les faits nouveaux intervenus dans le domaine des transports en Afrique depuis 2006. Une des conclusions de ce rapport est que dans les pays africains sans littoral, les pratiques administratives et commerciales sont à l'origine de retards et de coûts de transaction élevés – de trois à cinq fois supérieurs à la moyenne mondiale. Ces publications sont largement diffusées et utilisées par les décideurs africains. Dans le cadre de ses travaux de recherche et d'analyse des politiques, le secrétariat a aussi élaboré des études spécifiques sur les conséquences de la crise économique pour les investissements étrangers directs (IED), où sont proposées des

orientations susceptibles de rétablir et d'améliorer les conditions en matière d'IED. Un colloque intitulé «L'investissement international pour le développement» a été organisé (15-16 mars 2010).

10. La CNUCED a apporté sa contribution aux débats et aux politiques consacrés à la manière de renforcer la mobilisation des ressources intérieures en Afrique en tant qu'élément important d'une stratégie de réduction de la dépendance envers l'aide extérieure à moyen et à long terme. Dans le cadre d'une stratégie de consolidation des effets, certaines idées développées dans le rapport de 2007 intitulé *Le développement économique en Afrique – Retrouver une marge d'action: La mobilisation des ressources intérieures et l'État développementiste* ont été approfondies et traduites en orientations concrètes dans le projet, financé par le Compte pour le développement, sur la mobilisation des ressources financières intérieures en Afrique. Dans le cadre de ce projet, le secrétariat a publié en juin 2009 un manuel sur les politiques (UNCTAD/ALDC/AFRICA/2009/1) qui met en lumière des possibilités souvent négligées de mise en valeur de différents types de ressources financières pour le développement du continent. Ce manuel se veut un guide pratique axé sur les politiques devant aider les pays africains à renforcer leur aptitude à repérer et à utiliser efficacement des ressources intérieures non productrices de dette en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il offre des éléments d'analyse tirés d'études de pays (Bénin, Burundi, Kenya, Maurice, Mauritanie, Namibie, Sierra Leone et Zambie) ainsi que de délibérations de réunions de groupe d'experts, de séminaires régionaux et d'ateliers de pays partenaires. Le manuel a fait l'objet de débats lors de plusieurs séminaires d'information organisés au Ghana, au Rwanda, en Sierra Leone et au Tchad. Des ateliers nationaux ont été organisés en étroite collaboration avec des institutions locales, notamment le Ministère du commerce et de l'industrie au Ghana, le bureau régional de la Commission économique pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies (ONU) au Rwanda et le Ministère des finances et du développement économique en Sierra Leone. Des visites ont été effectuées jusqu'à présent dans six pays – Zambie, Burundi, Rwanda, Ghana, Sierra Leone et République démocratique du Congo – afin de présenter une version préliminaire ou définitive du manuel.

11. Les travaux de recherche et d'analyse des politiques consacrés à l'Afrique ont suscité en 2009 de nombreuses invitations à participer à des rapports, des réunions et des débats sur les travaux directifs d'organisations partenaires comme la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Consortium pour la recherche économique en Afrique et l'Institut universitaire européen.

12. La CNUCED mène des recherches et des analyses au sujet des pays du NEPAD dans le domaine de la dette et du financement du développement. À la demande du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, la CNUCED a établi un rapport examinant l'incidence de la crise financière et économique sur les pays en développement. Le moratoire adopté sur la dette des pays à faible revenu a permis à ces pays de retrouver des marges pour faire face à la crise financière et économique mondiale. Cette mesure avait été défendue et analysée dans le document final de la *Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement*. Outre ces activités, la CNUCED s'est aussi chargée du rapport annuel du Secrétaire général de l'ONU sur la dette extérieure et le développement, *Pour un règlement durable du problème de la dette des pays en développement*, qui sert de document de base aux négociations de l'Assemblée générale sur le règlement de la dette extérieure et le développement.

C. Examens des politiques nationales

13. La CNUCED a contribué directement à l'efficacité de la conception et de la formulation des politiques en Afrique en réalisant des examens des politiques nationales, qui recensent les atouts et les faiblesses des politiques menées dans les pays concernés. Un examen de la politique relative aux services de l'Ouganda a été réalisé. Centré principalement sur les services professionnels, les services d'assurance et les services de construction, cet examen a préparé le terrain aux autorités nationales et autres acteurs concernés pour définir un plan d'action en vue d'améliorer les résultats du pays dans ces domaines. La CNUCED a apporté des contributions importantes à la conception et à la formulation de politiques visant à attirer des IED en Afrique. Des examens de la politique d'investissement ont été réalisés pour 19 pays africains depuis le début du programme et la CNUCED a aidé récemment certains des pays bénéficiaires du programme à mettre en œuvre les recommandations formulées à l'issue de l'examen de leur politique d'investissement. Dans ce contexte, elle a élaboré des stratégies régionales de promotion des investissements pour l'Éthiopie, rédigé un nouveau code minier pour les schistes bitumineux à l'intention du Maroc, commenté le projet de politique fiscale nationale du Nigéria, et établi un rapport sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen de la politique d'investissement du Ghana en 2009. Des examens de la politique nationale ont aussi été menés dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation (STI). Des rapports relatifs à l'examen de la politique poursuivie dans ce domaine seront publiés pour le Ghana, le Lesotho et la Mauritanie en 2010. Ces examens sont un outil d'analyse qui aide le secteur portuaire des pays bénéficiaires à améliorer sa capacité de tirer parti de la science, de la technologie et de l'innovation pour se développer. Le secrétariat a aussi engagé son premier examen de la politique des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui concerne l'Égypte.

D. Collecte et analyse de données

14. Des données de qualité sont indispensables pour suivre les résultats économiques ainsi que pour concevoir et appliquer des politiques efficaces. Consciente de ce fait, et compte tenu des difficultés rencontrées par les pays africains à cet égard, la CNUCED a prêté son appui à plusieurs pays dans le domaine de la collecte et de l'analyse des données. Elle les a ainsi aidés à mettre en place des systèmes de gestion de la dette et des bases de données sur la dette. Des missions de renforcement des capacités ont été organisées en République centrafricaine, au Tchad, à Djibouti, en Égypte, en Guinée-Bissau, au Rwanda, au Soudan et au Togo. Des ateliers étaient prévus de janvier à avril 2010 en Côte d'Ivoire, à Djibouti, au Togo et au Soudan (voyage d'étude en Algérie). Grâce à l'aide de la CNUCED, 87 % des pays clients disposent maintenant d'une base de données mise à jour et validée régulièrement pour le suivi et l'information financière interne, et plus de la moitié des utilisateurs emploient le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) de la CNUCED pour leurs rapports externes et les statistiques. La CNUCED a aussi aidé les membres du Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA) dans le domaine de la collecte et de l'analyse de données sur les IED et les activités des sociétés transnationales. L'objectif était de mettre au point un système harmonisé pour mesurer, recueillir et diffuser les statistiques sur les IED et les activités des sociétés transnationales dans la région du COMESA et de renforcer les capacités des organismes publics de recueillir, gérer, diffuser et analyser les données conformément aux normes internationales. Les activités en question avaient aussi pour objectifs a) de consolider les réseaux entre les organismes de promotion des investissements, les organismes chargés d'établir les données et le secteur privé, de remédier aux lacunes en matière de statistiques et de traiter conjointement les problèmes communs et b) de permettre un échange régulier de

connaissances techniques et de données d'expérience sur la collecte des données relatives aux IED et aux sociétés transnationales dans un contexte régional. Les pays suivants ont bénéficié de ces activités: Burundi, Comores, Djibouti, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Seychelles et Swaziland. Un rapport sur la mise en œuvre a été élaboré à l'intention du Ghana. Une assistance complémentaire a été fournie au Bénin, au Ghana, au Maroc, au Nigéria, au Rwanda, à la Sierra Leone et à la Zambie. Un livre bleu des meilleures pratiques a été élaboré à l'intention du Nigéria et sept guides de l'investissement sont en cours d'achèvement pour divers pays africains.

II. Formation de consensus

15. La CNUCED a contribué à la formation de consensus entre les pays africains et leurs partenaires de développement dans le cadre de son mécanisme intergouvernemental. Dans ce contexte, les résultats des comités de session I et II du Conseil du commerce et du développement, présentés sous la forme de conclusions concertées, ont contribué à des processus de formation de consensus au niveau mondial, notamment lors des sessions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. En 2009, la quarante-septième réunion directive du Conseil du commerce et du développement a favorisé la formation d'un consensus international sur la réponse à apporter aux problèmes d'insécurité alimentaire en Afrique. Les conclusions concertées du Conseil ont joué un rôle particulièrement important pour appeler l'attention de la communauté internationale sur les défis immenses que représentent le développement et la réduction de la pauvreté en Afrique. Elles ont aussi été fondamentales pour réclamer des efforts supplémentaires et particuliers aux niveaux national et international afin de s'attaquer au sous-développement et à la pauvreté généralisée qui persistent à grande échelle dans la région de l'Afrique.

16. La CNUCED continue de participer au niveau mondial à des débats de politique générale et à des activités de formation de consensus sur la manière d'intégrer de manière avantageuse les pays africains dans le système commercial multilatéral et l'économie mondiale. Elle a apporté des contributions de fond aux travaux du Comité des politiques de développement du Conseil économique et social, en particulier sur des questions liées à la vulnérabilité des PMA, à l'examen de la liste des PMA, au retrait de pays de cette liste et à la transition sans heurt des pays qui en sortent.

17. Des PMA africains, de petits États insulaires en développement et des PMA sans littoral ont bénéficié d'activités menées par le secrétariat de la CNUCED pour améliorer leur participation aux grandes conférences et réunions au sommet. Ces activités ont contribué à des initiatives nationales et internationales visant à améliorer la participation et le rôle des PMA dans les négociations relatives au commerce et au développement. Grâce à cette aide de la CNUCED, la participation de pays africains, de PMA et de PMA sans littoral à la douzième session de la Conférence, notamment au cours du processus préparatoire, s'est accrue par rapport à des conférences et réunions au sommet des Nations Unies antérieures. La CNUCED a participé au mois d'octobre à la troisième réunion des Ministres du commerce des PMA sans littoral à Ezulwini (Swaziland), qui avait pour thème «Renforcer la compétitivité commerciale en période de crise économique mondiale – Défis pour les PMA sans littoral». Elle a présenté un exposé aux participants sur les politiques et les mesures visant à améliorer l'efficacité commerciale des PMA sans littoral, dont le message central était que, si l'on comprend aisément les avantages que les partenaires publics et privés peuvent retirer de la facilitation des échanges, les réformes administratives en tant que telles demandent du temps et des efforts, ainsi que des ressources. Il a aussi été fait mention des instruments internationaux et des outils d'analyse existants, et un moyen simple pour commencer à élaborer des programmes de facilitation du commerce aux niveaux national et régional a été proposé.

18. L'aide de la CNUCED en faveur de l'Afrique contribue à la formation d'un consensus entre les pays africains sur les questions économiques internationales qui concernent toute la région. Plusieurs activités ont été entreprises pour renforcer les capacités de négociation des pays africains dans le cadre des négociations sur le commerce multilatéral et sur les changements climatiques, et ont aidé les pays africains à établir un consensus et à dégager des positions communes dans l'optique des négociations du Cycle de Doha et des négociations sur les changements climatiques. Dans le domaine commercial, une aide a été apportée aux négociateurs et aux décideurs des pays africains dans leur préparation aux négociations du Cycle de Doha sur l'agriculture, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA), les services, la facilitation du commerce, le traitement spécial et différencié, les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et les questions de développement. Le personnel ministériel et de haut niveau des groupements régionaux a bénéficié d'un appui en vue de la septième Conférence ministérielle de l'OMC à l'occasion de: a) la sixième réunion des ministres du commerce des PMA (Dar es-Salaam, octobre); b) la table ronde de Phnom Penh sur l'accession des PMA (septembre); c) la réunion informelle des ministres africains du commerce sur le thème «Consolider la dimension développement» (Le Caire, octobre); et d) la réunion des ministres du commerce des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) (Bruxelles, novembre). Les pays africains ont aussi profité des services consultatifs de la CNUCED à propos de l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE) et du lien entre ces négociations et le Cycle de Doha de l'OMC. La CNUCED a également aidé les pays africains à préparer leur participation au deuxième Examen global de l'aide pour le commerce mené dans le cadre de l'OMC (juillet).

19. En ce qui concerne les négociations sur les changements climatiques, la CNUCED a aidé les pays africains à formuler leurs positions dans le cadre des négociations en cours sur ce sujet, notamment en appuyant leur participation à la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement organisée à titre de réunion préparatoire à la Conférence des Parties (quinzième session) ainsi qu'à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue en 2009 à Copenhague. Par suite de ces activités et de l'appui fourni par des institutions établies en Afrique, les pays africains ont été en mesure de défendre leurs intérêts lors des récentes négociations sur les changements climatiques tenues à Copenhague.

III. La coopération technique

20. La CNUCED a entrepris une série d'activités de coopération technique visant à renforcer et à améliorer les capacités des pays africains dans des domaines comme le commerce, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les finances et la gestion de la dette, les IED, la science, la technologie et l'innovation, le tourisme et l'environnement. Les activités de coopération technique menées pendant la période considérée peuvent être classées en deux grandes catégories: les services consultatifs et le renforcement des capacités. On notera toutefois que ces deux catégories sont interdépendantes.

A. Services consultatifs

1. Cadre intégré renforcé

21. Dans le cadre de sa contribution au programme de Cadre intégré renforcé, la CNUCED a effectué des missions de conseil au Mozambique afin d'actualiser sa matrice d'action, et en Sierra Leone afin d'améliorer les capacités de ce pays en matière de formulation de politiques commerciales et d'information commerciale. Le Cadre intégré

renforcé est une initiative qui réunit plusieurs institutions et plusieurs donateurs et qui vise à coordonner l'assistance technique liée au commerce et les activités de renforcement des capacités institutionnelles en faveur des PMA. Il est opérationnel depuis juillet 2009. Actuellement, 15 PMA, dont 11 pays africains, ont des projets en cours au titre du Cadre intégré renforcé. Onze de ces projets appartiennent à la catégorie 1 et visent à établir des mécanismes de mise en œuvre nationaux ou à renforcer ces mécanismes. Trois concernent des études diagnostiques sur l'intégration du commerce. Les ressources engagées au titre de ces 15 projets, ainsi que de 5 autres projets en préparation, s'élèvent à 14,3 millions de dollars. La CNUCED fournit des observations de fond lors de l'élaboration des études diagnostiques (Togo et Guinée-Bissau), participe aux principales missions et élabore certains chapitres de l'étude diagnostique, par exemple un chapitre sur l'investissement pour les Comores. Elle a aidé le Rwanda en 2009 pour son document d'orientation sur le secteur rwandais du cuir. Elle a aussi participé aux programmes pilotes sur le commerce et les capacités productives de l'initiative Unité d'action des Nations Unies pour le Bénin, le Mozambique, le Sénégal, le Rwanda et le Yémen.

2. Appui à l'intégration régionale de la SADC et au système commercial multilatéral

22. La CNUCED assure des services consultatifs et une aide au renforcement des capacités dans le domaine de l'évaluation des services et des négociations sur les services, à l'intention du secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), du Forum de négociation commerciale de la SADC ainsi que des décideurs et négociateurs commerciaux des pays membres de la SADC. L'aide de la CNUCED aux pays membres de la SADC a concerné a) la préparation des négociations régionales à propos de l'élaboration d'un cadre sur le commerce des services; b) la participation aux négociations relatives à l'Accord général de l'OMC sur le commerce des services (AGCS); et c) les difficultés liées aux négociations sur l'APE menées par ailleurs entre la SADC et l'UE. La CNUCED a aidé les pays en développement dans le cadre du troisième cycle – dit de São Paulo – de négociations relatives au Système global de préférences commerciales (SGPC), lancé en 2004. Les pays en développement membres du SGPC se sont réunis en décembre au niveau ministériel et ont adopté une décision sur les modalités d'une réduction des droits de douane appliqués à leur commerce mutuel. Un calendrier de négociations a été fixé en vue de la conclusion d'un accord fin septembre 2010 au plus tard. L'Algérie, l'Égypte, le Maroc, le Nigéria et le Zimbabwe participent à ce troisième cycle de négociations.

3. Propriété intellectuelle

23. En décembre, la CNUCED a achevé un rapport consultatif sur les aspects de la propriété intellectuelle liés au développement en Ouganda où elle examine dans quelle mesure le régime de propriété intellectuelle appliqué dans ce pays contribue à des objectifs de développement précis. Elle élabore actuellement à l'intention et à la demande du Rwanda une politique et une stratégie nationales sur la propriété intellectuelle. En coopération avec le Centre international de commerce et de développement durable et le Centre de droit commercial pour l'Afrique australe, un atelier régional sur les flexibilités prévues dans l'ADPIC et la production pharmaceutique locale a été organisé en décembre pour l'Afrique australe, l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest. Cet atelier avait pour objet de familiariser et de sensibiliser les parties prenantes à l'ensemble des flexibilités prévues dans les règles internationales de propriété intellectuelle dans l'optique de la production locale de produits pharmaceutiques. Une étude consultative a été réalisée pour mener une analyse comparative du droit des brevets des pays de la Communauté d'Afrique de l'Est du point de vue de la prise en compte des flexibilités prévues dans l'ADPIC.

4. Droit et politique de la concurrence

24. Bien que l'adoption de lois et de politiques sur la concurrence ou la reformulation ou l'application plus efficace de ces lois et politiques lorsqu'elles existent soient la tendance dominante et générale en Afrique, beaucoup de pays ne disposent pas encore de cadre législatif ou d'institutions modernes ou suffisants sur la concurrence pour appliquer ces lois et politiques efficacement. La CNUCED continue d'aider les pays africains à améliorer leur cadre concurrentiel et leur compétitivité afin de soutenir la croissance économique et le développement. Une aide a été fournie concernant la promotion de la concurrence, l'élaboration d'une législation nationale sur la concurrence, la formation des fonctionnaires chargés des affaires de concurrence, le renforcement des institutions et la protection des consommateurs aux pays suivants: Angola, Botswana, Ghana, Lesotho, Malawi, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Swaziland. Les groupements régionaux ont bénéficié d'une aide sur les politiques de concurrence et de protection des consommateurs. Un nouveau Programme de promotion de la concurrence en Afrique (AFRICOMP) a été lancé par la CNUCED en juin afin d'aider les pays africains à se doter de structures administratives, institutionnelles et juridiques appropriées pour une application effective du droit et de la politique de la concurrence et de la protection des consommateurs.

B. Renforcement des capacités

1. Commerce et négociations commerciales

25. La CNUCED a engagé un travail important sur le renforcement de la participation des pays africains au commerce international et au système commercial. Elle a intensifié ses efforts pour aider les pays en développement et évaluer les incidences des crises alimentaire et énergétique, qui ont des conséquences très dommageables pour le commerce et les perspectives de développement de l'Afrique et ont porté un coup d'arrêt aux progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire. La croissance économique et les flux commerciaux ont subi une forte dégradation en 2009 avec de graves conséquences pour l'emploi, les revenus et l'accès aux produits alimentaires, à l'énergie et aux services de base (santé, éducation, eau, etc.). Les activités d'assistance de la CNUCED ont été notamment les suivantes: documents analytiques, assistance technique, renforcement des capacités et formation de consensus sur les politiques et les stratégies essentielles pour le commerce et le développement.

26. La CNUCED a organisé un cours de formation sur le thème «Les capacités productives, la croissance économique et la réduction de la pauvreté – L'exemple de l'Angola» à l'intention de représentants du Gouvernement angolais à Luanda (novembre). Il y a été question du rôle des capacités productives dans le contexte de la crise actuelle pour promouvoir le développement et la croissance économique et réduire la pauvreté. Des orientations ont aussi été évoquées concernant les infrastructures, le commerce, les investissements étrangers, la technologie, l'agriculture, l'industrie et la politique macroéconomique. Le cours a abouti à la formulation de recommandations concernant les politiques et de demandes d'activités complémentaires, visant notamment à utiliser le boom des exportations pour soutenir la transformation structurelle. La CNUCED a aussi organisé des consultations avec des fonctionnaires angolais et des fonctionnaires du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur les perspectives de développement du pays reposant sur les capacités productives.

27. Les obstacles non tarifaires constituent une entrave importante à l'accès effectif des pays africains aux marchés d'exportation. La CNUCED dirige une initiative interinstitutions visant à recenser, classer et catégoriser les mesures non tarifaires appliquées dans le commerce international dans le but d'aborder la question des obstacles non tarifaires. Le Groupe de personnalités sur les obstacles non tarifaires constitué par le

Secrétaire général de la CNUCED s'est réuni en novembre et est convenu que la CNUCED devrait collaborer avec plusieurs groupements régionaux de l'Afrique pour recenser et classer les mesures non tarifaires appliquées par leurs pays membres. Un premier contact a été établi avec la Communauté d'Afrique de l'Est en vue de soutenir cette initiative. Un projet pilote a été réalisé conjointement avec le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) sur la situation de la Tunisie et de l'Ouganda. Des enquêtes approfondies ont été menées dans ce cadre auprès du secteur privé afin de comprendre les difficultés posées aux acteurs commerciaux par les obstacles non tarifaires. Des sources ont été recensées sur les mesures officielles appliquées par la Tunisie et l'Ouganda. La CNUCED a aussi fourni une aide au Rwanda sur les données commerciales.

28. Le Groupe interinstitutions sur le commerce et les capacités productives du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies est un mécanisme interinstitutions consacré à la coordination des activités relatives au commerce et au développement menées au plan national et régional dans le cadre du système des Nations Unies. La CNUCED a dirigé les activités du Groupe visant à coordonner l'acheminement de l'aide technique dans les huit pays pilotes de l'initiative Unité d'action des Nations Unies. Les pays concernés en Afrique sont le Cap-Vert, le Mozambique, le Rwanda, la République-Unie de Tanzanie, les Comores et le Lesotho.

2. Appui à l'accession à l'OMC

29. Une aide technique à l'accession à l'OMC a été fournie aux pays suivants: Algérie, Cap-Vert, Comores, Éthiopie, Guinée équatoriale, Jamahiriya arabe libyenne, Libéria, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles et Soudan. Cette aide a comporté les aspects suivants: a) prestation de conseils sur le processus d'accession; b) élaboration de documents; c) formulation de réponses aux questions posées; d) présentation d'offres d'accès aux marchés pour les biens et les services; d) réalisation d'études et d'évaluations sur les conséquences de l'adhésion; e) formation de fonctionnaires aux questions liées à l'OMC; et f) apport d'un soutien logistique, notamment acquisition de matériel TIC. Les pays se trouvent ainsi mieux préparés pour ouvrir les négociations d'accession, engager des consultations avec les parties prenantes sur les avantages et les coûts, et mettre en place les cadres institutionnels et réglementaires qui leur permettront de s'adapter aux disciplines de l'OMC et d'en tirer parti.

30. En juillet, la CNUCED a organisé à Genève un atelier sur l'accession à l'OMC et a présenté un exposé intitulé «Aider les pays en développement et les PMA exportateurs de produits agricoles et alimentaires à respecter les prescriptions sanitaires et phytosanitaires et les normes de qualité et de sécurité des aliments». À la suite de cet atelier, le Gouvernement soudanais a demandé officiellement à la CNUCED de concevoir et de réaliser des programmes et des projets de formation sur les lois et la réglementation technique relatives aux produits alimentaires.

3. Transports et facilitation du commerce

31. Une réunion d'experts sur les partenariats public-privé et une réunion spéciale d'experts sur les ports de transit desservant les pays en développement sans littoral ont été organisées en décembre 2009 et plusieurs exposés y ont été donnés sur le développement des couloirs et des ports de transit dans les pays africains. La réunion annuelle du Partenariat mondial pour la facilitation des transports et du commerce, en novembre 2009, a examiné les progrès récents et les perspectives d'une coopération plus étroite entre les partenaires de développement régionaux africains et les organisations internationales.

32. La CNUCED a assuré des conseils techniques à des représentants de pays africains en poste à Genève, et organisé conjointement avec le secrétariat de l'OMC des ateliers de renforcement des capacités à l'intention de représentants en poste à Genève et dans les

capitales qui participent aux négociations menées à l'OMC sur la facilitation du commerce. Au niveau national, des évaluations des besoins et des priorités d'action en matière de facilitation du commerce ont été menées par le secrétariat de l'OMC sous la responsabilité de facilitateurs de la CNUCED au Burkina Faso, au Cap-Vert, aux Comores, en République démocratique du Congo, au Mali, à Maurice, au Sénégal et au Togo. La CNUCED a continué d'assurer un appui et des activités de renforcement des capacités aux groupes de travail sur la facilitation du commerce au Bénin, au Cap-Vert, en Guinée et au Mali. La CNUCED continue de coordonner son action avec la Commission de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA). Le programme de formation portuaire TrainforTrade a été dispensé à Maurice et en République-Unie de Tanzanie. En 2010, il sera aussi dispensé à la Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés (FIATA) en Éthiopie.

33. En 2009, un projet cofinancé par l'Agence française de développement (AFD), la CNUCED et le CCI a contribué au renforcement des capacités du Ghana dans le domaine commercial en assurant: a) une mission technique sur la facilitation du commerce; b) une formation de cadres techniques à Conakry pour l'apprentissage à distance; c) un suivi des activités de formation futures comportant un volet d'enseignement à distance; d) une formation hybride associant l'enseignement à distance et les cours classiques.

4. Secteurs nouveaux et dynamiques du commerce

34. La CNUCED a aidé les pays africains à renforcer leur participation effective aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial. Elle a collaboré avec la société Royal Philips Electronics et avec les Gouvernements du Lesotho et de l'Afrique du Sud pour implanter une usine d'assemblage au Lesotho produisant des ampoules à économie d'énergie qui seraient vendues en Afrique australe. L'usine, entrée en service en mars 2009, emploie 250 salariés, dont une majorité de femmes, ainsi que des personnes handicapées, et exporte ses produits dans la région de la SADC. En décembre, la CNUCED et le PNUD ont organisé des ateliers nationaux et régionaux sur le renforcement du développement des exportations dynamiques et des exportations nouvelles à Maseru (Lesotho) à l'intention du secteur privé et des décideurs des pays membres de l'Union douanière d'Afrique australe. La CNUCED élabore actuellement une étude nationale sur les secteurs nouveaux et dynamiques pour le compte du Rwanda. Elle aide aussi le Mozambique, le Sénégal et la Zambie à renforcer leurs politiques publiques afin de stimuler les capacités d'innovation, le commerce et l'investissement au service du développement de l'économie de la création en Afrique. Deux études d'évaluation sur les industries innovantes ont été réalisées pour identifier les besoins et les priorités d'action, ainsi que pour recommander des stratégies susceptibles de créer des emplois et des revenus; elles ont été validées lors de séminaires nationaux à Maputo (juin) et à Lusaka (juillet). En juin, la CNUCED a été coorganisatrice du Campus eurafricain de coopération culturelle, qui propose un cadre pour échanger des connaissances et des expériences et mener des projets communs.

5. Conférence annuelle sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique

35. La treizième Conférence-exposition annuelle de la CNUCED sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique s'est tenue à Bamako (Mali) en novembre, avec pour objectif de mettre en commun les expériences en matière de gestion durable du pétrole, du gaz et des ressources minérales pour faire des ressources naturelles dont est dotée l'Afrique une richesse durable. La résolution adoptée à l'issue de la conférence encourage les pays africains à mieux exploiter les données sous-utilisées qui existent dans ce secteur afin d'optimiser l'exploitation et la gestion des ressources naturelles.

6. Développement des produits de base

36. Dans le cadre du Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles, projet de 45 millions d'euros financé par l'UE, la CNUCED a mené les activités suivantes dans le secteur agricole: dans le cadre d'InfoComm, son portail d'information et de base de données sur les produits de base sur le Web, elle a mis en place un projet pilote de système d'information sur le marché fondé sur son logiciel InfoShare au Cameroun (la formation de cadres de l'Office national du cacao et du café) et a formé des formateurs (représentants du Ministère du commerce, dirigeants de coopératives de producteurs, représentants des utilisateurs des associations de producteurs et producteurs). En octobre, elle a organisé deux ateliers au titre du volet du Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles consacré aux bourses de produits. Il s'agissait, pour le premier, d'un atelier de renforcement des capacités (en collaboration avec l'ONCC) portant sur la possibilité de créer au Cameroun une bourse de produits en Afrique centrale, et, pour le second, qui s'est tenu à Lusaka, en Zambie, d'un atelier sur l'amélioration du fonctionnement des marchés de produits de base en Afrique de l'Est et en Afrique australe au moyen de systèmes de récépissés d'entrepôt et d'autres instruments fondés sur le marché. Celui-ci s'est déroulé en collaboration avec le COMESA et le Conseil des céréales de l'Afrique de l'Est.

7. Accès aux marchés et agriculture

37. La CNUCED a intensifié ses travaux sur l'accès aux marchés en les axant en priorité sur les mesures sanitaires et phytosanitaires, le respect des normes de sécurité alimentaire et les critères de qualité. Elle a mis en œuvre des projets de renforcement des capacités liées au commerce en Guinée et au Mozambique pour aider les petits et moyens producteurs et exportateurs de produits agroalimentaires à renforcer leurs capacités et à mettre au point des infrastructures et des services liés à l'offre (des locaux de quarantaine, par exemple) pour accroître leur compétitivité à l'exportation, augmenter le revenu par habitant et réduire la pauvreté. En Guinée, la CNUCED a poursuivi l'exécution du projet sur «Un modèle pour le développement d'un système privé-public de contrôle de la sécurité pour les exportations horticoles en Guinée», qui aide producteurs et associations d'exportateurs à se conformer aux mesures sanitaires et phytosanitaires, à obtenir la certification GlobalGAP, à améliorer les compétences d'un réservoir de techniciens nationaux, à satisfaire aux exigences de l'accès aux marchés et à accroître la compétitivité à l'exportation des exploitations agricoles (pilotes). Du matériel informatique doté d'une connexion Internet et d'une messagerie électronique a été installé à l'Unité nationale de gestion de projet. Dans le cadre de ce projet ont été formés des inspecteurs venant d'organismes nationaux de premier plan et ont été organisés des ateliers sur les mesures sanitaires et phytosanitaires, les bonnes pratiques agricoles, les bonnes pratiques de fabrication, ISO 9000 et ISO 22000, HACCP et GlobalGap à l'intention des bénéficiaires auxquels ils seraient le plus utiles. Trois projets pilotes (la Coopérative Burquiah, la coopérative Fabik et les Entreprises Kalo-Union des pommes de terre) en ont également profité. La Coopérative Burquiah, qui représente plus de 500 agriculteurs, a réussi à décrocher la certification GlobalGap.

8. Automatisation douanière

38. Le programme d'automatisation douanière SYDONIA est utilisé par 35 pays d'Afrique. Plus de 30 projets d'assistance technique étaient en cours en Afrique, dont cinq projets régionaux. À titre d'exemple, en coopération avec le COMESA, le nombre de sites équipés du logiciel SYDONIA++ s'est étendu aux Comores, à l'Érythrée, à la République démocratique du Congo, aux Seychelles et au Swaziland. La mise en œuvre du SYDONIA++ ou la migration vers le nouveau logiciel se sont poursuivies au Botswana, au Cameroun, au Congo, en Guinée, au Malawi et au Nigéria. Des projets d'installation du SYDONIA++ ont démarré en Guinée-Bissau, en Guinée équatoriale et en Sierra Leone. La CNUCED a continué de soutenir des activités (formation, documentation et appui régional)

réalisées avec la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), de moderniser les systèmes douaniers nationaux et de travailler à la conception d'un système de transit régional. Ces activités sont financées par l'UE. Les efforts déployés, qui ont d'abord porté en priorité sur les couloirs Douala-Bangui et Douala-N'Djamena, finiront par s'étendre aux sept pays de la région. La version du programme SYDONIA basée sur la technologie Internet, qui couvre l'ensemble des formalités de dédouanement, est entrée en service en Côte d'Ivoire. Des activités de mise en œuvre ont continué en Jamahiriya arabe libyenne, au Libéria, à Sao Tomé-et-Principe, en Tunisie et au Zimbabwe. Plus de 50 sessions de formation au système SYDONIA sur le transfert de connaissances et le renforcement des capacités ont été assurées aux niveaux national et régional au bénéfice des pays africains utilisateurs.

9. Technologies de l'information et de la communication

39. La CNUCED et la CEA ont organisé deux cours de formation en Afrique, l'un à Addis-Abeba pour les pays anglophones (en juillet) et l'autre à Rabat pour l'Afrique francophone (en décembre). Dans le cadre de son programme sur les TIC et la réforme législative, la CNUCED a continué d'aider les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) (Burundi, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Rwanda) à harmoniser leur cyberlégislation. Un atelier de formation sur les aspects juridiques du commerce électronique a été organisé, de concert avec la CNUDCI, à l'intention de responsables du Burundi (en septembre). Au niveau régional, en octobre, le Comité technique pour les technologies de l'information de la Communauté d'Afrique de l'Est a recommandé qu'un projet de cadre juridique de la CAE pour les cyberlois établi par la CNUCED soit soumis au Conseil sectoriel pour le transport, les communications et la météorologie de la Communauté pour examen et adoption. Ce dernier devrait se réunir en février 2010. La CNUCED a apporté son concours à l'atelier consacré à l'instauration d'un cadre juridique et réglementaire pour l'économie fondée sur le savoir, organisé par la CEA pendant la réunion du Comité pour le développement de l'information, la science et la technologie (avril-mai 2009). Elle a lancé son premier examen de la politique des TIC de l'Égypte. Une mission d'enquête au Caire a été menée en mai et une seconde l'a été en janvier 2010.

40. La CNUCED a pris part à l'organisation des premières consultations ouvertes sur les réponses à la problématique du financement des TIC au service du développement, organisées par le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information. Les débats ont porté sur le financement des infrastructures de base et l'accès universel aux TIC, les applications et le contenu, et le renforcement des capacités. De hauts fonctionnaires du NEPAD et de la Commission de l'Union africaine ont présenté des exposés.

10. Tourisme et tourisme durable

41. Un séminaire de validation de cinq jours sur le tourisme durable pour le développement s'est déroulé en Angola en novembre, en présence de 29 représentants du secteur public et privé angolais, au Ministère du tourisme. Une analyse approfondie de l'initiative menée à Sao Tomé-et-Principe dans le secteur touristique a permis de renforcer la coopération Sud-Sud et de procéder à un transfert de bonnes pratiques entre ces deux pays lusophones. Des recommandations sur les mesures à prendre pour y donner suite ont été examinées.

42. Le projet commun CNUCED/CCI intitulé «Promotion du tourisme durable et communautaire au Bénin» a donné lieu à un déploiement d'activités au niveau local, en particulier en faveur des communautés d'Abomey, de Ganvié et d'Ouidah, qui s'est traduit par un échange accru de bonnes pratiques à l'échelon local et un renforcement des capacités locales en matière de tourisme durable. Un séminaire de formation s'est tenu au Bénin en septembre à l'intention de 23 participants. Un plan de rénovation des demeures historiques

de la ville d'Abomey, appelées à être transformées en petites habitations pour la clientèle touristique internationale, a été élaboré par les autorités municipales avec l'appui technique d'Albi (France) et les compétences techniques d'une organisation non gouvernementale béninoise (ECO-Benin). Ce projet est actuellement présenté aux autorités nationales pour validation; il pourrait bénéficier d'un financement grâce aux ressources locales accordées au titre du Fonds d'affectation spéciale pour le Cadre intégré (guichet II). Cent soixante et un opérateurs portuaires et 78 formateurs et tuteurs techniques ont participé au cours de formation aux techniques modernes de gestion portuaire dispensé dans le cadre du programme de formation portuaire TrainforTrade. Les participants, provenant des communautés portuaires de Cotonou (Bénin), Douala (Cameroun), Conakry (Guinée) et Dakar (Sénégal), élaborent à présent leur travail final, qu'ils doivent présenter à un groupe d'experts des ports du réseau afin de se voir décerner un certificat portuaire de la CNUCED en 2009-2010. Le port de Djibouti a rejoint le réseau en octobre.

11. Tourisme et environnement

43. Le projet visant à renforcer la compétitivité des PME [petites et moyennes entreprises] du secteur du tourisme de six pays africains en développement de la sous-région de la CEDEAO, financé par le Compte pour le développement, a permis de diffuser des conseils techniques, guides et outils pédagogiques, dont un logiciel libre mis au point par la CNUCED, de dispenser une formation à des hauts fonctionnaires et à des acteurs privés sur des questions touchant le tourisme électronique, d'apporter son soutien au dialogue multipartite et de constituer des réseaux de consultants locaux. Quatre séances d'information de haut niveau se sont déroulées en Mauritanie, au Burkina Faso, en Guinée et au Bénin. Des ateliers nationaux ont de surcroît été organisés en Mauritanie (en mai), au Burkina Faso (où 33 parties prenantes ont été formées en juin) et au Bénin (où 30 d'entre elles ont assisté à l'atelier en décembre). Le séminaire en Guinée, annulé pour des motifs de sécurité, a été reporté à 2010. L'initiative tourisme électronique du programme TrainforTrade a organisé un atelier sur le tourisme au service du développement à Possotome, au Bénin (en septembre) au titre du Cadre intégré. Le Burkina Faso a créé un comité chargé de renforcer le partenariat public-privé et d'assurer le suivi des recommandations issues du séminaire, notamment la mise en place d'un système de gestion des destinations visant à promouvoir les atouts touristiques du pays sur Internet.

44. La CNUCED a apporté son appui à la Conférence africaine sur l'agriculture biologique (en mai, à Kampala, Ouganda) ainsi qu'à la Conférence sur l'agriculture biologique en Afrique de l'Est (en mai) et aux ateliers nationaux organisés en 2009 sur l'agriculture biologique au Burundi, en Éthiopie, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda. Une étude dressant le panorama de l'agriculture biologique en Afrique de l'Est a été commandée. L'Initiative BioTrade de la CNUCED a continué d'œuvrer en faveur de l'intégration du biocommerce dans les stratégies nationales de développement de l'Ouganda et de renforcer la compétitivité des PME nationales du secteur – commerce d'ingrédients naturels et de produits issus de la faune et de la flore. Un système d'évaluation de l'impact du biocommerce en Ouganda a été achevé. Des essais sur le terrain concernant des secteurs comme celui des ingrédients naturels pour les secteurs des produits cosmétiques et alimentaires, la faune utilisée pour les cuirs et peaux, l'artisanat et le tourisme durable ont été réalisés en Namibie, en Ouganda et au Swaziland.

12. Système de gestion et d'analyse de la dette

45. Dans le cadre du programme SYGADE (Système de gestion et d'analyse de la dette), la CNUCED a continué d'aider 21 pays du NEPAD à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles en matière de gestion efficace et durable de la dette, à l'appui de la réduction de la pauvreté, du développement et de la bonne gouvernance. En novembre, la septième Conférence de la CNUCED sur la gestion de la dette a débattu de la

gestion de la dette et du financement public avec d'éminents experts de la dette de 34 pays d'Afrique.

46. Le programme SYGADE a instauré des partenariats renforcés avec des organisations qui s'occupent de fournir une assistance technique en matière de gestion de la dette en Afrique, comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), Debt Relief International, le MEFMI (Macroeconomic and Financial Management Institute of Eastern and Southern Africa) et Pôle Dette, le service de formation technique de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest et de la Banque des États de l'Afrique centrale. Le but recherché est d'appréhender de manière plus globale les multiples difficultés que rencontrent les pays africains pour renforcer leurs capacités de gérer leur dette. En décembre, le SYGADE et le MEFMI ont organisé un atelier régional consacré aux systèmes de gestion de la dette au Zimbabwe, au cours duquel a été présentée la dernière version du logiciel du SYGADE (SYGADE 6). Y participaient l'Angola, l'Ouganda, le Rwanda, la Zambie et le Zimbabwe. Trois instructeurs travaillant dans le cadre du programme de bourses du MEFMI avaient été mis à la disposition des participants. En collaboration avec Pôle Dette, le programme SYGADE organise actuellement un atelier commun sur l'analyse du portefeuille de la dette à l'intention des pays d'Afrique de l'Ouest prévu pour 2010. En novembre 2009, le programme a contribué à un atelier régional organisé par Pôle Dette sur la confection d'un manuel de procédure en matière de gestion de la dette au Cameroun (en novembre). Treize pays africains y étaient représentés. Au niveau national, le programme fournit à l'heure actuelle une assistance technique directe à 22 pays du continent.

47. Près de la moitié des pays ont financé des fonds d'affectation spéciale destinés à des projets nationaux, ce qui explique que les activités aient été organisées au niveau national suivant des descriptifs de projet signés. Pour les pays sans projet en cours, le programme a également fourni aux utilisateurs du système SYGADE un service d'appui ininterrompu depuis Genève, financé par le biais de son fonds central d'affectation spéciale, qui recouvre une assistance informatique et la fourniture de mises à jour et d'améliorations. Le programme SYGADE a continué à détacher l'un des membres de son personnel à Bamako (Mali) pour renforcer encore davantage son soutien régional à l'Afrique francophone. Parmi les activités financées par un projet national, citons l'installation, pour la première fois, du logiciel du SYGADE en Guinée-Bissau (Ministère des finances) et d'une mise à jour complète en Angola (Banque centrale) et à Djibouti (Ministère des finances). Le logiciel est disponible en anglais, en français, en espagnol et, désormais, en portugais. Entre autres résultats obtenus figure une meilleure capacité de gérer la dette. Les missions de renforcement des capacités ont porté notamment sur l'établissement de calendriers de validation des données sur la dette pour l'Égypte, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Soudan et le Tchad ainsi que de bulletins statistiques pour l'Égypte, la République centrafricaine, le Soudan et le Togo, et la préparation d'examen du portefeuille de la dette pour l'Égypte et le Soudan.

48. Un séminaire consacré à l'examen des perspectives et des enjeux de la mondialisation a été organisé en commun par la CNUCED et le Ministère chinois du commerce à Wuhan (en octobre) à l'intention de fonctionnaires des pays en développement. Y ont été présentés les résultats des recherches menées par la CNUCED sur la mondialisation et les stratégies de développement et y ont participé des hauts fonctionnaires de plusieurs pays d'Afrique. Le cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux (par. 166) donné au Caire (Égypte) a, de même, permis de faire connaître ces résultats et les recommandations de politique générale qui en découlent.

13. Politiques d'investissement et renforcement des capacités

49. La CNUCED a organisé des ateliers de formation à la promotion de l'investissement à l'intention de diplomates du Bénin (Cotonou, juillet), de fonctionnaires de l'Agence mozambicaine de promotion des investissements et d'autres organismes publics (Maputo, Mozambique, en décembre) et de pays à faible revenu, notamment africains (Genève). Elle a aussi contribué à l'atelier organisé à l'intention des fonctionnaires chargés de la promotion de l'investissement des pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique (Kuala Lumpur, Malaisie, novembre). La CNUCED et le Ministère chinois du commerce ont en outre organisé en commun le sixième Forum international sur la promotion de l'investissement (Changchun, Chine, septembre). Le forum s'est penché sur les effets immédiats et à plus long terme de la crise économique et a donné des conseils aux décideurs et aux responsables de la promotion des investissements sur la façon de retenir les investissements et de préparer la reprise. Au nombre des participants figuraient des fonctionnaires de 19 pays d'Afrique. Des guides de l'investissement sont en voie d'achèvement pour le Bénin, les Comores, le Maroc, le Rwanda et la Zambie. Le système i-Track, qui gère les demandes de permis d'investissement présentées en ligne par les investisseurs et suit les investisseurs tout au long du cycle d'investissement, est en cours d'installation au Bénin. La CNUCED a expliqué aux pays en développement sortant d'un conflit, à partir de l'expérience du Mozambique, comment attirer l'IED pour favoriser la stabilité économique et le développement. Elle a continué à fournir des applications d'administration en ligne sur mesure afin d'améliorer la transparence et l'efficacité des procédures administratives relatives aux transactions commerciales aux Comores, au Mali et au Rwanda. Il a été mis la dernière main à un rapport consultatif sur les aspects de la propriété intellectuelle relatifs au développement destiné à l'Ouganda.

14. Accords internationaux d'investissement

50. L'Éthiopie a demandé à bénéficier de services consultatifs sur les accords régionaux et les méthodes de règlement des différends entre investisseurs et États ainsi que d'une formation à distance sur les grandes questions soulevées par les accords internationaux d'investissement (AII) à l'intention des fonctionnaires de l'État. Le Ghana a demandé l'organisation d'une séance de conseils sur des points précis des AII et les accords bilatéraux d'investissement types ainsi que d'un atelier sur la promotion des investissements et les politiques d'investissement au niveau international à l'intention de ses diplomates. La Guinée a demandé l'organisation d'une formation à distance et de cours classiques sur les AII. La Sierra Leone a reçu une aide pour négocier des accords bilatéraux d'investissement et élaborer un accord bilatéral d'investissement type. Le Botswana et le Cap-Vert ont accueilli des ateliers sur la promotion des investissements et les accords internationaux d'investissement dans le cadre du programme Unité d'action des Nations Unies. Le secrétariat de la SADC a prié la CNUCED d'examiner le projet de chapitre consacré à l'investissement de l'accord de partenariat économique qui sera conclu avec l'UE. À cet égard, un examen des accords bilatéraux d'investissement conclus par le Lesotho, le Mozambique et le Swaziland est en cours. Un atelier national sur les accords d'investissement et la concurrence s'est tenu au Swaziland et une assistance technique spéciale a été fournie à l'Algérie, au Bénin, au Burkina Faso, au Burundi, au Cameroun, aux Comores, à la Côte d'Ivoire, à Djibouti, au Gabon, à la Guinée, au Mali, au Maroc, à la Mauritanie, au Sénégal, au Tchad, au Togo et à la Tunisie grâce à un cours de formation régional sur la promotion et la protection de l'investissement pour les pays d'Afrique francophone. Un atelier de formation sur les tendances et les problématiques nouvelles liées aux AII s'est déroulé au Bénin, en Éthiopie et au Ghana.

15. Développement des entreprises

51. Pour faciliter le consensus et l'échange de meilleures pratiques en matière de développement des entreprises entre pays africains, la CNUCED a lancé le Forum Empretec Afrique, qui organise régulièrement des ateliers et offre des services consultatifs à des pays comme le Mozambique, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie ou la Zambie. Grâce aux 15 centres Empretec d'Afrique, qui ont contribué à améliorer les compétences commerciales des participants, plus de 2 500 PME rurales ont pu accéder au statut d'entreprises commerciales après avoir pratiqué l'agriculture de subsistance. L'Ouganda et le Zimbabwe ont participé à la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, initiative qui vise à encourager l'esprit d'entreprise des jeunes. Au niveau des politiques, la réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation a examiné le cadre général et l'ensemble d'indicateurs mis en place pour assurer le suivi et l'évaluation dans ces domaines.

16. Gouvernance d'entreprise

52. Des représentants de 26 pays d'Afrique ont assisté au Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) de la CNUCED, réuni à Genève (en octobre). L'Afrique du Sud, le Bénin, le Botswana, le Burundi, l'Érythrée, la Namibie, le Nigéria et la Tunisie y ont été élus. Les sujets traités ont porté sur la comptabilité, la publication d'informations et la gouvernance. En coopération avec la Fédération internationale des experts-comptables, la CNUCED a organisé un atelier sur l'application pratique des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). Au cours du débat, des exposés ont été présentés par des experts du Kenya, de la République-Unie de Tanzanie et du Soudan qui ont fait part de leur expérience en matière d'application desdites normes. En coopération avec l'Institut égyptien des administrateurs, la CNUCED a prévu un cours de formation au Caire (Égypte), en juin, sur la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise.

17. Assurances

53. La CNUCED collabore avec l'Organisation des assurances africaines et le Centre africain des risques catastrophiques; elle est à la tête d'un projet visant à élargir l'accès des petites entreprises marocaines au financement et aux produits d'assurance. Une analyse recensant les difficultés dans ce domaine en cours au Maroc servira à faire des recommandations en matière de politique générale et de réglementation au Gouvernement. Un projet analogue démarrera en Tunisie en 2010.

54. La CNUCED a organisé une réunion sur le renforcement des capacités dans le secteur de l'assurance en Afrique (23 février 2009) pour examiner les difficultés que ce point soulève et recenser les domaines dans lesquels elle pourrait contribuer à renforcer ce secteur sur le continent. Un CD-ROM sur les travaux de la réunion a aussi été produit pour sensibiliser la communauté internationale au problème du secteur des assurances en Afrique et pour mobiliser un appui en faveur des projets répertoriés en coopération avec l'Organisation des assurances africaines. Dans le cadre du projet de renforcement du développement des PME et de leur accès au financement et à l'assurance au Maroc et en Tunisie, le secrétariat a récemment mis la dernière main à deux études sur l'accès des PME aux services financiers et aux produits d'assurance au Maroc, avec des recommandations précises.

18. Activités de formation

55. Avec le soutien de la Finlande, l'Institut virtuel a organisé trois ateliers nationaux de perfectionnement des compétences sur l'analyse des données commerciales à l'intention d'universitaires sénégalais, tanzaniens et ougandais. Le personnel de l'Université de Maurice a pu assister à un atelier sur les politiques et négociations commerciales et à un autre sur la logistique commerciale internationale. Le programme de bourses de l'Institut virtuel, parrainé par le Gouvernement finlandais, a permis de financer le séjour de six semaines de cinq universitaires africains (venant d'Éthiopie, d'Ouganda, de République-Unie de Tanzanie et du Sénégal) à Genève, où ils ont travaillé à des projets concrets et ont été encadrés par un «tuteur» de la CNUCED. Plusieurs universitaires de l'Université du Caire, de l'Université de Nairobi et de l'École de gestion de l'Université Makerere ont aussi approfondi leurs connaissances des questions économiques internationales d'actualité en menant les travaux de recherche nécessaires à l'adaptation des supports pédagogiques de l'Institut virtuel sur les accords commerciaux régionaux. L'Institut virtuel a fourni des conseils à l'École de gestion de l'Université Makerere en Ouganda et à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin pour l'élaboration d'un programme de maîtrise en commerce.

56. Afin de maintenir les représentants des missions permanentes en poste à Genève au courant des travaux de recherche les plus récents de la CNUCED sur les questions économiques internationales d'actualité, trois cours de formation accélérée ont été organisés à l'automne 2009 sur les biocombustibles, les obstacles non tarifaires et les méthodes de règlement des différends entre investisseurs et États, auxquels ont assisté 19 représentants provenant de 15 pays africains. Deux autres cours auront lieu en mars-avril 2010.

57. Un cours de formation de formateurs a eu lieu à Dakar avec l'appui du Gouvernement grec. Deux formations de tuteurs techniques se sont déroulées à Conakry (Guinée) en août et à Djibouti en octobre 2009. En septembre, le programme TrainforTrade a organisé, en coopération avec le port de Luanda, deux séminaires sur les techniques modernes de gestion portuaire à l'intention du réseau lusophone. Au total, 35 participants venant de six ports (Luanda, Cabinda, Soyo, Namibe, Lobito et Amboim) ainsi que du Ministère des transports, de la Direction générale des douanes et de la société UNICARGAS SOGESTER y ont assisté. En coopération avec la Dublin Port Company (DPC) et avec le soutien de Irish Aid, un deuxième atelier de formation de formateurs à l'intention des communautés portuaires anglophones a été organisé à Dublin (Irlande) en juin-juillet. Les participants, venus de République-Unie de Tanzanie, du Ghana et de Djibouti, ont été formés, avec des représentants de ports asiatiques, aux méthodes et aux outils de la gestion portuaire.

58. Les quatre premiers modules du cours de formation aux techniques modernes de gestion portuaire ont été dispensés en République-Unie de Tanzanie à l'intention de 25 opérateurs portuaires, dont six femmes, au port de Dar es-Salaam. Un cours analogue a eu lieu au port de Tema (Ghana), à l'intention de 27 directeurs de port et directeurs des opérations, dont six femmes.

19. Science, technologie et innovation

59. La CNUCED a fourni une assistance technique (10 séances de formation) à des pays africains par le biais de son réseau de centres d'excellence (CEST). En 2009, une session de formation à la cybersécurité a eu lieu à Tunis (Tunisie) avec 15 participants venant de pays africains. Dans le domaine des TIC au service du développement, la CNUCED aide les pays d'Afrique à créer un environnement propice afin de pouvoir tirer parti des possibilités offertes par ces technologies.

60. Pour aider les pays africains à mieux mesurer l'économie de l'information, la CNUCED a organisé deux cours de formation, en Afrique, avec la CEA: l'un à Addis-Abeba pour les pays anglophones (en juillet 2009) et l'autre à Rabat pour l'Afrique francophone (en décembre 2009). En 2009, elle a continué à aider les Gouvernements de la CAE (Burundi, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Rwanda) à harmoniser leurs cyberlois en organisant des ateliers de formation avec la CNUDCI et a réalisé des ateliers, avec la CEA, portant sur la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire pour l'économie fondée sur le savoir.

IV. Conclusions

61. Ces dernières années, la CNUCED a renforcé son soutien aux pays africains dans des domaines tels que le commerce, les TIC, la gestion des finances et de la dette, l'IED, la science, la technologie et l'innovation (STI), le tourisme et l'environnement. Ses travaux de recherche et d'analyse des politiques continuent d'appeler l'attention de la communauté internationale sur les difficultés avec lesquelles la région est aux prises en matière de développement. Si des efforts particuliers ne sont pas consentis pour s'attaquer à l'ampleur du sous-développement et de la pauvreté qui persistent dans cette région, le nombre de personnes vivant dans une pauvreté absolue augmentera, ce qui aura des conséquences désastreuses pour la réalisation des OMD.

62. Il est de plus en plus à craindre que la plupart des PMA africains ne soient pas en mesure d'atteindre les OMD et les objectifs fixés dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. Cela est dû en partie à l'absence de politiques nationales et internationales à même de relever le défi du développement et de la réduction de la pauvreté dans les PMA. Par conséquent, il faut chercher d'autres réponses, comme y invitent plusieurs publications phares de la CNUCED.

63. Bien qu'il soit difficile d'évaluer avec exhaustivité et objectivité l'impact des travaux de recherche et d'analyse menés par le secrétariat sur les capacités institutionnelles et décisionnelles des pays de la région, les pays africains et leurs partenaires de développement se sont toujours montrés satisfaits des constatations et recommandations qui figurent dans les rapports de la CNUCED. Les conclusions et orientations recommandées contenues dans les travaux de recherche et d'analyse des politiques contribuent à faire de mieux en mieux comprendre les questions qui présentent un intérêt pour les pays de la région à l'échelle mondiale et nationale et à susciter un consensus de plus en plus large autour de ces questions.

64. En ce qui concerne la coopération technique, l'appui de la CNUCED a renforcé les capacités des pays africains sur le plan humain et institutionnel. Ces pays sont reconnaissants du soutien que leur apporte le secrétariat, comme en témoigne la demande croissante d'assistance technique et de services consultatifs.

65. La CNUCED a également contribué à la formation d'un consensus, en Afrique, sur les problématiques mondiales qui revêtent un intérêt pour la région. Les activités de renforcement des capacités exécutées dans le domaine du commerce multilatéral et des changements climatiques ont permis aux pays africains de mieux protéger leurs intérêts lors des négociations menées dans le cadre du Cycle de Doha et de celles sur les changements climatiques. La CNUCED continuera d'apporter son soutien dans ces domaines afin que les pays africains participent effectivement à ces négociations.

66. La CNUCED a instauré un partenariat avec la CUA autour d'un projet visant à améliorer la diffusion des constatations et recommandations issues de ses travaux de recherche. Parmi les objectifs visés figurent l'instauration d'un dialogue régulier avec les parties prenantes concernées implantées en Afrique pour examiner les résultats des travaux

de recherche et les activités dans ce domaine dans le cadre du *Rapport sur les pays les moins avancés* et du rapport intitulé *Le développement économique en Afrique*, en organisant conjointement des séminaires et des ateliers de formation destinés aux interlocuteurs africains aux niveaux local et régional et en sensibilisant les partenaires de développement aux difficultés et aux besoins des pays africains.

67. La CNUCED a également renforcé son partenariat avec d'autres organisations africaines comme la Commission économique pour l'Afrique, la Banque africaine de développement, la Communauté de développement de l'Afrique australe, le Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, le Consortium pour la recherche économique en Afrique et les institutions multilatérales. Ces partenariats de collaboration ont permis aux activités qu'elle déploie dans la région d'avoir plus d'effet.



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
30 juin 2010
Français
Original: anglais, chinois et
français seulement

Conseil du commerce et du développement

Cinquantième réunion directive

Genève, 8 juillet 2010

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique

Rapport du Secrétaire général de la CNUCED

Rectificatif

Paragraphe 2

Dans la première phrase, *au lieu de* Nouveau Partenariat pour le développement économique (NEPAD) *lire* Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).
